

2022/2 - 17

Comparatistica

Rivista semestrale

Fondata da ENZO CARAMASCHI

ORGANO UFFICIALE DELLA SOCIETÀ ITALIANA
DI COMPARATISTICA LETTERARIA



BIBLION
edizioni

Comparatistica

Rivista semestrale

Fondata da ENZO CARAMASCHI

2022/2 - 17 - ISSN 1120-7094 - ISBN 9788833833149

Registrazione presso il Tribunale di Milano n. 185 del 12-12-2022

redazione@sicl-italia.org

Direttore responsabile

CARLO BORDONI

Direttore scientifico

ROSITA TORDI CASTRIA

Comitato scientifico

ABDELAZIZ AMRAOUI (*Université de Marrakech*), NAWEL ABDELLATIF (*Université de Sé-tif 2*), SARAH AMRANI (*Paris, Sorbonne nouvelle*), MAURIZIO ASCARI (*Alma Mater Studiorum - Università di Bologna*), YOUSSEF BEN OTHMAN (*Tunis, El Manar*), LUCIA BOLDRINI (*Goldsmiths University of London*), PIERRE BRUNEL (*Paris, Sorbonne 4*), MARGHERITA CANNAVACCIUOLO (*Università Ca' Foscari*), ALFONSO CAMPISI (*Tunis, Manouba*), ANDREA CHEGAI (*Università degli Studi di Roma "La Sapienza"*), DANIELA CERIMONIA (*London, King's College*), FRANCESCO CIABATTONI (*Georgetown University, Washington DC*), JEAN-LOUIS CUPERS (*Université Saint Louis de Bruxelles*), LUCIANO CURRERI (*Université Catholique de Louvain*), BIAGIO D'ANGELO (*Universidade de Brasilia*), ALBERTO DESTRO (*Alma Mater Studiorum - Università di Bologna*), SYLVIE DUCAS, (*Paris XII, Upec*) VINCENT FERRÉ (*Paris, Sorbonne nouvelle*), SILVIA FINZI (*Tunis, Manouba*), RALPH HÄFNER (*Università di Fribourg-en-Brisgau*), PHILIPPE HAMON (*Paris, Sorbonne nouvelle*), VÉRONIQUE GÉLY (*Paris, Sorbonne 4*), JOSÉ MANUEL LOSADA (*Universidad complutense de Madrid*), ALAIN MONTANDON (*Université de Clermont-Ferrand*), GIAMPIERO MORETTI (*Università degli Studi di Napoli "L'Orientale"*), GABRIEL OKOUNDJI (*Congo Brazzaville*), MARGHERITA ORSINO (*Université de Toulouse, Jean Jaurès*), MARIA FRANCESCA PETROCCHI (*Università della Tuscia*), DAVID ROAS (*Universitat Autònoma, Barcelona*), GINO RUOZZI (*Alma Mater Studiorum - Università di Bologna*), EMILIO SALA (*Università Statale di Milano*), MAURO TULLI (*Università degli Studi di Pisa*), ROBERTO VECCHI (*Alma Mater Studiorum - Università di Bologna*)

Comitato direttivo

LUCA BERNARDINI, ENZA BIAGINI, ALBERTO CAPRIOLI, BARBARA DI NOI, EMILIA DI ROCCO, ROBERTA DE FELICI, CETTINA RIZZO, ALESSANDRO SCARSELLA

Redazione

VERONICA BENZO, ANTONIETTA BIVONA, DONATELLA BONI, DESIRÉ CALANNI, ANGELA FARIELLO, ALICE FAVARO, GINEVRA GROSSI, CHIARA ITALIANO, MARIANGELA LANDO, AGATINO LO CASTRO, MARTA MANCINI, GIOVANNI TURRA, FRANCESCA VALENTINI

In conformità alle raccomandazioni ANVUR i testi pubblicati in questa rivista sono sottoposti a duplice e anonima peer review

Biblion Edizioni Srl

Via Ippolito Nievo, 8 - 20145 Milano

www.biblionedizioni.it - info@biblionedizioni.it

PAOLA SALERNI

‘CHIBANIS’: UNE *FORMULE* STABLE?¹
RECONNAISSANCE DES DROITS
ET REPRÉSENTATIONS LITTÉRAIRES
DES TRAVAILLEURS MAGHRÉBINS
DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

Abstract

I lavoratori magrebini detti ‘chibanis’ sono stati i silenziosi protagonisti della ricostruzione della Francia dopo la Seconda guerra mondiale, trasformati in immigrati ‘celibi’ negli anni della crisi economica, riclassificati in modo generico in ambito politico e amministrativo a causa agli sviluppi giuridici francesi della decolonizzazione. Gli scrittori magrebini di lingua francese appartenenti alle ‘seconde generazioni’ hanno in parte colmato l’assenza sociale e identitaria dei loro padri, ricostituendo i drammi personali, la solitudine e la memoria collettiva di questi lavoratori, ‘assenti’ loro malgrado e privati di una traccia storica.

The Maghrebi workers known as ‘chibanis’ were the silent protagonists of the reconstruction of France after World War II, transformed into ‘celibate’ immigrants in the years of the economic crisis, reclassified in a generic way in the political and administrative spheres due to the French legal developments of decolonisation. French-speaking Maghrebi writers belonging to the ‘second generations’ have partly filled the social and identity absence of their fathers, reconstituting the personal dramas, loneliness, and collective memory of these workers, ‘absent’ in spite of themselves and deprived of a historical trace.

Oui, ma vie c’est comme le sable dans la main, ça glisse
entre les doigts et quand tu regardes il n’y a plus rien.
Le temps a passé et le temps il passe pour rien.
*Chibanis*²

Introduction

Protagonistes silencieux de la reconstruction de la France après la Seconde guerre mondiale, les travailleurs immigrés dénommés ‘chibanis’ ont été les victimes des revirements économiques à la fin des

¹ Selon la notion proposée par ALICE KRIEG-PLANQUE, *La notion de ‘formule’ en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, PUFC, 2009.

² Dans PHILIPPE BOHELAY et OLIVIER DAUBARD, *Chibanis*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour 2006 (2^e), p. 52.

Trente Glorieuses, pris entre deux crises: la première liée à la reconstruction en urgence de la France à partir de 1945, la deuxième à dater autour de 1975, à la suite des restrictions produites par la crise pétrolière.

Cette communication porte sur ce groupe d'hommes défini de manière générique en raison des évolutions juridiques françaises liées à l'immigration: il s'agit d'un référent socialement et politiquement catégorisé auquel on a assigné «une certaine place dans la communauté»³, dans laquelle les hommes de ce groupe ont vécu. Nous nous questionnons sur la manière dont ces travailleurs sont représentés en tant que référents créés en discours par les administrations publiques, qui ont commencé à les prendre en considération au début des années 2000: le mot 'chibani', un marqueur social évident, prendra une place accrue dans le débat public, en particulier grâce au plan 'Borloo', du nom donné au projet présenté par Jean-Louis Borloo au gouvernement français le 30 juin 2005⁴ ainsi que par le Rapport d'information au nom de la «mission d'information sur les immigrés âgés»⁵ de 2013, menée par Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale.

Ces textes nous ont permis de rassembler un corpus de données relativement récent et homogène, sur lequel portera notre analyse en repérant par-là ces moments où le mot a été «l'objet d'une utilisation particulière»⁶, sans correspondre complètement à la définition de «formule»: cette notion est en effet sous-tendue par celle d'*usages* parce que, comme l'explique Alice Krieg-Planque, «la formule, en tant que phénomène discursif, est constitutive du discours socio-politique»⁷. Tout en étant un *réfèrent social*, ce signe n'a pas signifié la même chose «pour tous à un moment donné»⁸. Nous chercherons aussi d'éclaircir la manière dont certains romans ont traité la condition de ces «immi-

³ PATRICK CHARAUDEAU, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 28.

⁴ Site consulté: <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/plan_sap.pdf>, le 19 décembre 2021.

⁵ Consulté sur le site <https://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/immigres_ages.asp> le 19 décembre 2021.

⁶ ALICE KRIEG-PLANQUE, *La notion de 'formule' en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, cit., p. 20.

⁷ Ivi, p. 17.

⁸ Comme l'écrivent PIERRE FIALA et MARIANNE EBEL dans A. Krieg-Planque, *La notion de 'formule' [...]*, cit., p. 55.

grés âgés» en tant que représentants d’un moment historique important lié à l’immigration maghrébine: témoins de la dureté de leur condition de travailleurs pour la reconstruction de la France, en particulier en région parisienne, ils ont ensuite joué le rôle que les ‘deuxièmes’ générations⁹ leur ont reconnu dans la narration littéraire. Le silence de ces sujets «est une composante essentielle du rapport du sujet aux formations discursives. Il permet la constitution de l’histoire du sujet, non pas seulement comme reproduction mais comme transformation du sens»¹⁰. Le rapport de ces sujets discursifs à leur propre histoire a été silencieux parce qu’ils sont trouvés dans les limites de la signification «‘autre’. Dans la région qui marque les frontières entre différentes formations discursives»¹¹.

On a avant tout pris en considération les catégories et les noms utilisés pour définir ces travailleurs au fil du temps. L’observation du lexique a été faite non seulement dans le discours, mais en analysant la circulation des termes. De cette manière, on a retracé le point de vue discursif et le positionnement interdiscursif en saisissant la signification de la redistribution des groupes sociaux produite par l’industrialisation. Les mots apparentés à la référence sociale sont porteurs de représentations puisque leur sens s’échafaude sur «des nécessités sociales de consensus ou de dominance»¹².

Le référent social et publique représenté par les ‘chibanis’ croise et détermine la production littéraire issue de l’identification de cette forme de connotation collective de travailleurs, sans mémoire sociale, catégorisée par la reconnaissance de sa singularité. Sous cet aspect, le pouvoir administratif-politique, «implique toujours des rapports de domination, car il s’agit d’organiser l’action sociale, de la réguler par des lois et des sanctions, d’éviter ou de rejeter tout ce qui peut s’opposer à cette volonté d’agir»¹³.

⁹ La définition généralisante de «deuxième génération» inclut toutes les générations qui ont suivi la première, celle qui a correspondu historiquement à l’arrivée des travailleurs pour la reconstruction de la France.

¹⁰ ENI PUCCINELLI ORLANDI, *Les formes du silence. Dans le mouvement du sens*, Bas-sac, Éd. des Cendres 1996, p. 71.

¹¹ *Ibidem*.

¹² MAURICE TOURNIER, *Des mots sur la grève. Propos d’étymologie sociale*, vol. 1, Paris, INaLF Klincksieck, 1992, p. 280.

¹³ PATRICK CHARAUDEAU, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Limoges, Ed. Lambert-Lucas, 2014, p. 57.

Catégories et dénominations

Le nom ‘chibani’¹⁴ signifie en arabe classique ‘cheveux blancs’¹⁵: le pluriel est «chouabine, mais il est d’usage, en français d’écrire chibanis»¹⁶. Le nom est entré dans le discours public français vers 2000 pour désigner les vieux immigrés arrivés en France entre 1945 et 1975, voire la première vague de travailleurs¹⁷ de l’après-seconde guerre mondiale, principalement algériens.

Selon la définition du dictionnaire Larousse ce nom commun, au singulier, définit l’«Immigré maghrébin de la première génération, arrivé en France au début des années 1960 pour y travailler, et qui ‘a fait le choix’, la retraite venue, de ne pas retourner dans son pays d’origine»¹⁸. Depuis le début du XXI^e siècle, par extension, le nom ‘chibani’ définit toute ‘personne âgée’: mais par ce mot les politiques publiques françaises ont commencé à désigner «l’unité d’un ensemble»¹⁹, une caractéristique qui se présente comme une catégorie de la population originaire des anciennes colonies françaises (principalement du Maghreb, et dans une moindre mesure d’Afrique subsaharienne et d’Extrême-Orient), qui n’a pas réussi à obtenir une situation stable et a atteint l’âge de la retraite dans des conditions précaires. Dans la situation donnée, ce nom commun est parvenu à «caractériser les individus d’un groupe»²⁰: on peut donc considérer que ce ‘surnom social’ a participé d’un *processus* constituant une «classe conceptuelle»

¹⁴ Nous nous référons à la définition de Patrick Charaudeau, selon lequel le nom commun «inclut dans son ensemble tous les êtres de la même espèce [...] appartenant à un ensemble (nom commun)»: P. CHARAUDEAU, *Grammaire du sens et de l’expression*, cit., pp. 21-22.

¹⁵ Entrée «chibani» dans le *Dictionnaire Larousse* en ligne: <<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chibani/186896#:~:text=Immigr%C3%A9%20maghr%C3%A9bin%20de%20la%20premi%C3%A8re,dans%20son%20pays%20d’origine>>. Consulté le 15 décembre 2021.

¹⁶ PHILIPPE BOHELAY et OLIVIER DAUBARD, *Chibanis*, cit., p. 54.

¹⁷ Cfr. BENJAMIN STORA, *Ils venaient d’Algérie: l’immigration algérienne en France. 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992. Selon Sayad, «l’ancienneté de ce mouvement migratoire apparaît encore mieux si on essaie de reconstituer l’évolution du nombre des hommes qui entraient successivement dans le cycle de l’émigration à partir de l’année 1913»: ABDELMALEK SAYAD, *Les trois «âges» de l’émigration algérienne en France*, «Actes de la recherche en sciences sociales», vol. 15, n. 1, 1977, pp. 59-79.

¹⁸ Entrée «chibani» consultée dans le *Dictionnaire Larousse* en ligne, <<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chibani/186896>> le 3/2/2022.

¹⁹ Cfr. P. CHARAUDEAU, *Grammaire du sens et de l’expression*, cit. p. 24.

²⁰ *Ivi*, p. 23.

qui décrit ce qui s’est passé en France, «ce qui [s’est produit] dans le temps et qui [a modifié] un état des choses» en impliquant des «êtres concernés par cette modification»²¹. En fonction des propriétés que ces êtres ont incarnées, une sous-classe s’est constituée, «celle qui décrit des êtres qui n’existent que comme résultat d’un processus situé dans le temps»²², précédant des transformations qui auraient déterminé des ‘nominalisations’. Ces opérations de définition prouvent l’existence d’un «débat, qui porte sur le caractère réel ou fantasmé du référent désigné par la formule»²³: la formule a un caractère figé, elle «est portée par une forme signifiante relativement stable»²⁴ et l’accroissement de fréquence du mot ‘chibani’, à partir d’une époque, n’atteste pas forcément de sa présence. Le figement linguistique relatif à l’usage du mot ‘chibani’ est obscurci puisque la dénomination est obtenue à travers le mélange d’éléments discursifs empruntés à la langue arabe, une caractéristique de l’interférence diatopique: cela donne à cette formule un caractère flou et hétérogène, «de sorte qu’on [a été] en présence de strates définitionnelles très souvent incompatibles»²⁵.

Jusqu’à l’indépendance de leur pays d’origine, les émigrés du Maghreb étaient des «Français de statut local», ceux que l’on nomma un temps ‘indigènes’: l’Algérie, notamment, était un département français selon la loi du 7 mai 1946, dite loi Lamine Guèye (article unique), du nom de son auteur²⁶. À partir du 1^{er} juin 1946, «tous les ressortissants des territoires d’outre-mer (Algérie comprise) ont [eu] la qualité de citoyen, au même titre que les nationaux français de la métropole et des territoires d’outre-mer»²⁷. Avec la Loi cadre du 23 sep-

²¹ Ivi, pp. 29-20.

²² Ivi, p. 18.

²³ A. KRIEG-PLANQUE, *La notion de ‘formule’ en analyse du discours*, cit., p. 80.

²⁴ Ivi, p. 63.

²⁵ Ivi, p. 65.

²⁶ La loi n° 46-940 du 7 mai 1946 tend à proclamer citoyens français tous les ressortissants des territoires d’outre-mer; elle est adoptée par l’Assemblée nationale constituante le 25 avril 1946, promulguée par le président du Gouvernement provisoire de la République française, Félix Gouin, le 7 mai 1946 et entrée en vigueur le 1^{er} juin 1946: MARIUS MOUTET, «Loi n° 46-940 du 7 mai 1946 tendant à proclamer citoyens tous les ressortissants des territoires d’outre-mer»: <<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000468215>>, le 12 mai 2022.

²⁷ Loi adoptée par l’Assemblée nationale constituante le 25 avril 1946, promulguée par le président du Gouvernement provisoire de la République française, Félix Gouin, le 7 mai 1946, publiée au Journal officiel de la République française le 8 mai 1946: <<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000315563>> site consulté le 27 octobre 2019.

tembre 1947 «portant statut organique de l'Algérie»²⁸, on a opéré une catégorisation coloniale des Populations: les Algériens sont libres de circuler en métropole. Cet octroi de la citoyenneté a permis aux émigrants algériens ce qui était interdit aux travailleurs étrangers, soumis aux règles de l'Office national de l'immigration (Oni). En 1946, les travailleurs répondent à la demande de main-d'œuvre de l'industrie et des travaux publics, en crise en raison du déclin démographique français de l'immédiat après-guerre. L'exode fut vite massif et une grande partie s'installa à Paris et en région parisienne à la recherche d'un travail: entre les années 1950 et 1970, la misère et la faim résultant de la décolonisation les avaient contraints de quitter leur pays:

Cette émigration provient essentiellement de Kabylie surtout jusqu'à la deuxième guerre mondiale. On a longtemps allégué que la pauvreté de la Kabylie était l'explication de ces départs – mais l'Aurès, autre massif berbère, et sans doute plus pauvre encore, n'a pas alors été touché par le mouvement d'émigration – il est vrai que l'Aurès n'a pas souffert de dépossessions de terres cultivables comparables à celles qu'a subies la Kabylie²⁹.

Les causes de l'immigration sont, d'une part, les besoins de main d'œuvre de la France, et d'autre part, celles liées à la colonisation, comme la dépossesion des terres qui l'a accompagnée.

Le Centre d'action et de défense des immigrés (CADI) a élaboré en 1944 un projet de statut des étrangers et des naturalisés, qui met en place, avec trente années d'avance, la condition juridique de l'étranger et la politique de naturalisation qui s'imposera à la fin des an-

²⁸ «Art. 1^{er}. - L'Algérie constitue un groupe de départements doté de la personnalité civile de l'autonomie financière et d'une organisation particulière définie par les articles ci-après de la présente loi. Art. 2. - L'égalité effective est proclamée entre tous les citoyens français. Tous les ressortissants de nationalité française des départements d'Algérie jouissent, sans distinction d'origine, de race, de langue, ni de religion, des droits attachés à la qualité de citoyen français et sont soumis aux mêmes obligations. Ils jouissent, notamment, de toutes les libertés démocratiques, de tous les droits politiques, économiques et sociaux attachés à la qualité de citoyen de l'Union française, garantis par le préambule et l'article 81 de la Constitution de la République française. Toutes les fonctions publiques leur sont également accessibles.» Sur le site <<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00000875131>>, le 7 avril 2019.

²⁹ PIERRETTE MEYNIER, GILBERT MEYNIER, *L'immigration algérienne en France: histoire et actualité*, «Confluences Méditerranée», n. 77, 2011/2, pp. 219-234. DOI:10.3917/come.077.0219. <<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-2-page-219.htm>>.

nées soixante-dix³⁰; «c’est finalement un projet de ‘compromis républicain’, qui est adopté: l’ordonnance du 2 novembre 1945»³¹. Cette ordonnance repose sur un système de contrôle strict des introductions de nouveaux travailleurs étrangers³². Deux innovations significatives apparaissent: la première dissocie le titre de séjour et le titre de travail afin de permettre à chaque ministère (de l’Intérieur et du Travail) d’exercer un contrôle suivant ses propres critères; la seconde confie le monopole du recrutement et de l’introduction en France des travailleurs étrangers à l’établissement public de l’ONI, et subordonne le droit au séjour à la production d’un contrat de travail visé par les services de l’emploi. Par ailleurs, l’accès à l’ensemble du secteur public est conditionné à la possession de la nationalité française. Cependant, les ‘Français musulmans d’Algérie’ (FMA) sont toujours traités séparément. Dans l’entre-deux-guerres, ceux qui appartiennent à ce regroupement sont suivis par le Service d’assistance aux indigènes nord-africains (SAINA), notamment en raison de la menace nationaliste qui s’est développée en métropole. La construction de grandes infrastructures à partir des années 1960 (boulevard périphérique, autoroutes, aéroports, grands immeubles) a été dans une large mesure due au travail des ouvriers immigrés, notamment algériens, portugais et espagnols. Des milliers d’entre eux, employés dans le BTP, contribuèrent à l’édification des grands ensembles d’habitations HLM, destinés à accueillir des classes populaires françaises victimes d’une crise du logement sans précédent.

Les acteurs administratifs de l’époque coloniale désignent les Algériens comme «Français musulmans d’Algérie», «Français musulmans»

³⁰ ALEXIS SPIRE, *Étrangers à la carte: L’administration de l’immigration en France*, Paris, Grasset 2005.

³¹ MOUNA VIPREY, *Immigration choisie, immigration subie: du discours à la réalité*, «La Revue de l’Ires», n. 64, 2010/1, pp. 149-169. DOI: 10.3917/rdli.064.0149. <<https://www.cairn.info/revue-de-l-ires-2010-1-page-149.htm>>.

³² Comme l’a remarqué Danièle Lochak, lorsqu’on compare les dispositions de l’ordonnance du 2 novembre 1945 relative à l’entrée et au séjour des étrangers en France avec celles du décret-loi du 2 mai 1938, «on constate des ressemblances frappantes entre les deux textes. L’ordonnance de 1945 se borne à gommer ou atténuer l’effet des dispositions les plus sévères précédemment en vigueur: elle n’est pas et n’a jamais été un texte libéral; c’est une loi de police qui conserve un régime de contrôle et de répression.»: DANIELLE LOCHAK, «Les politiques de l’immigration au prisme de la législation sur les étrangers», dans (dir.) DIDIER FASSIN, éd., *Les lois de l’inhospitalité. Les politiques de l’immigration à l’épreuve des sans-papiers*, La Découverte, 1997, pp. 29-45. DOI: 10.3917/dec.fassi.1997.01.0029. <<https://www.cairn.info/--9782707127433-page-29.htm>>.

– où la catégorisation est référée à la religion³³ –, ou encore «Français de souche nord-africaine», dérivée de la colonisation³⁴: le statut du 20 septembre 1947 avait posé les principes de l'égalité politique et civique et de l'égal accès pour tous aux fonctions publiques. Les ordonnances du 15 novembre 1958 donnent aux

musulmans d'Algérie (hommes et femmes) une représentation plus proportionnée à leur importance dans la population algérienne [...]. Au plan politique et militaire, un processus a déjà été engagé, qui mène en 1962 à l'indépendance de l'Algérie. À cette date, seuls quelque dix mille musulmans sont pleinement français, soit qu'ils aient été eux-mêmes naturalisés, soit qu'un de leur parent l'ait été³⁵.

L'indépendance algérienne ne marque pas immédiatement un tournant dans la législation sur l'immigration algérienne, ni dans les pratiques des migrants. La date de 1965 concerne les conséquences de la décolonisation sur l'immigration des familles algériennes, à la fois du point de vue de la politique d'immigration et de leur situation sociale.

La catégorie 'migrant' ou 'immigrant algérien' définit les individus de nationalité algérienne, mais aussi les anciens 'français musulmans d'Algérie' qui ont choisi la nationalité française. Parmi ces derniers, il faut distinguer les 'rapatriés d'Algérie', terme qui désigne les Algériens qui ont choisi le camp français au moment de la guerre d'Algérie, mais qui ne sont pas nécessairement des militaires et les migrants 'classiques' qui ont choisi de se 'réintégrer' dans la nationalité française. Ces derniers sont en nombre limité, la plupart ayant conservé leur nationalité algérienne³⁶. En même temps, la construction du 'problème maghrébin' en métropole est le fait de la préfecture de police, qui traite les «Français musulmans d'Algérie» en délinquants

³³ Un concept religieux qui ne se rapporte pas, toutefois, à un type d'extrémisme.

³⁴ *Des familles invisibles. Politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)*, Thèse pour le doctorat d'Histoire présentée et soutenue par MURIEL COHEN le 7 juin 2013, dir. de thèse: Annie Fourcaut.

³⁵ La loi du 5 février 1958 avait institué le collège unique: cfr. PATRICK WEIL, «Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée», *Histoire de la justice*, 2005/1 (n° 16), pp. 93-109. DOI: 10.3917/rhj.016.0093. <<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-la-justice-2005-1-page-93.htm>>, consulté le 3 septembre 2021.

³⁶ *Des familles invisibles. Politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)*, Thèse pour le doctorat d'Histoire présentée et soutenue par MURIEL COHEN, cit., pp. 22-24.

ou en vagabonds, pour justifier la création de services destinés à lutter contre le nationalisme.

L’instauration du système des visas en 1956, qui oblige les travailleurs à présenter des garanties pour avoir le droit d’aller en Algérie prendre des congés, aurait eu pour effet d’inciter les chefs de familles à faire venir leur épouse, faute de pouvoir circuler librement. En effet, selon Ahsène Zehraoui, «l’immigré algérien supporte difficilement de vivre longtemps séparé de sa famille»³⁷. L’émigration familiale, précipitée par la guerre, se développe dès le début des années 1950. Le système de visa permet de contrôler les retours des migrants en Algérie afin d’empêcher des militants de rejoindre les maquis.

Ces mouvements rattachent la libération sociale des ouvriers algériens à l’indépendance politique de l’Algérie. Les deux luttes sont intimement liées.

Dans un article daté du 13 mai 1958, on lit que Paris était devenue une «capitale musulmane» encore plus importante que Constantine, qui compte 105.000 habitants, alors que Paris, selon le même article, compte 150.000 musulmans³⁸. Les pressions multiples en faveur de la limitation des arrivées de travailleurs et de familles aboutissent à la publication en novembre 1961 d’une première circulaire interministérielle. Les rédacteurs s’inquiètent de la croissance de la migration de travailleurs d’Algérie, mais surtout d’un «phénomène nouveau: celui de l’arrivée massive de femmes et d’enfants alors qu’auparavant les familles restaient, pour la plupart, en Algérie»³⁹. La nécessité de limiter les flux est justifiée par le même motif: «L’accroissement excessif et désordonné de cette population risque de rendre vains tous les efforts accomplis en leur faveur sur le plan social et notamment dans le domaine du logement»⁴⁰. La circulaire, rédigée alors que l’indépendance est inéluctable, semble préparer le terrain à la réduction des flux d’Algériens vers la France: la volonté de contrôle de l’immigration a désormais pris le pas sur la crainte de prêter le flanc aux accusations de ségrégation. Dans les années 1950-1960, les bidonvilles – en particulier ceux de Nanterre et Gennevilliers – focalisent l’attention sur eux.

³⁷ AHSÈNE ZEHRAOUI, *Les travailleurs algériens en France: étude sociologique de quelques aspects de la vie familiale*, Paris, Maspéro, 1976, p. 107.

³⁸ Cfr. MONIQUE HERVO, *Chroniques du bidonville: Nanterre en guerre d’Algérie*, Seuil, 2001 cité dans M. Cohen, *op. cit.*, p. 44.

³⁹ *Ibidem.*

⁴⁰ MURIEL COHEN, «Des familles invisibles. [...]», *cit.*, pp. 17-18.

Le grand tournant en 1973, au moment de la crise pétrolière, est la suspension de l'émigration à l'initiative du gouvernement algérien, puis la fermeture de l'immigration de travail en 1974. La crise économique apparaît comme le principal motif de la remise en cause de cette immigration à vocation ouvrière. Entre 1977 et 1981, la politique d'incitation au retour dans le pays d'origine mise en place par le gouvernement vise principalement la population algérienne. L'échec de cette politique marque – pour ces travailleurs et pour leurs descendants – la fin de «l'illusion du provisoire» ou encore du «mythe du retour»⁴¹. A partir de 1977, «ces aménagements apparaissent comme insuffisants. Le secrétaire d'Etat au Travail manuel, Lionel Stoléru, attachera son nom à une politique d'extrême rigueur, dont l'objectif n'est plus seulement de stopper l'immigration mais d'obtenir une diminution de la population étrangère résidant en France»⁴². Depuis la suspension de l'immigration du travail, le discours public en matière d'immigration, après l'idée de cessation des flux d'immigration économique et de canalisation des autres flux (immigration familiale, mobilité étudiante, asile), donc d'une immigration dite «subie», c'est-à-dire reposant sur l'exercice d'un droit fondamental (droit à mener une vie familiale, droit d'asile, etc.), est passée à une immigration «choisie», strictement économique et dirigée vers les secteurs déficitaires en main-d'œuvre. Comme le résume Gérard Noiriel, «on est passé de l'immigration choisie à l'immigration jetable' sous les applaudissements de l'opinion publique. La majorité des Français paraît alors convaincue qu'il suffit de faire payer les étrangers pour sortir le pays de la crise»⁴³.

L'immigration est une question enracinée en France depuis plusieurs décennies, son traitement étant soumis aux secousses des conjonctures économiques et politiques; dans ces contextes mouvants, la catégorie d'«étranger» est devenue un opérateur idéologique dominant. Le mot «travailleur», main-d'œuvre nécessaire pour la reconstruction, «s'est vu effacé devant le mot 'immigré'» entre 1975 et 1985: «les sondages témoignent de la dégradation de l'image des immigrés dans l'opinion. [...] Le terme, étendu aux enfants nés en France, dé-

⁴¹ *Ibidem*.

⁴² DANIELLE LOCHAK, «Les politiques de l'immigration au prisme de la législation sur les étrangers», cit.

⁴³ GÉRARD NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècle)* - *Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard 2007, p. 112.

signe moins que jamais le migrant, et sa charge négative ne cesse de s’aggraver»⁴⁴: les étrangers, responsables prétendus de l’appauvrissement croissant des couches inférieures, se sont vus peu à peu expulsés et sans travail avec la montée du chômage et la robotisation. La révolte des ‘sans-papiers’ en 1996 a émergé en dérivation du produit des mesures législatives – les lois Debré sur l’immigration qui accentuaient les dispositions des lois Pasqua – réduisant le groupe des ‘ayants droit’ et des ‘régularisables’.

Déborah Cohen et Jacques Guilhaumou démontrent que l’attention doit être adressée «à ce qui se donne dans la durée en amont» d’une situation de crise: les forces conjuguées – tension économique et tension politique – produiraient des événements hors contrôle à la suite d’une résistance populaire⁴⁵: l’historiographie récente serait plus attentive à des processus «micro» et donc aux interactions, à ce qui – en cas de crise – «noue le social et le politique»⁴⁶. La masse populaire de travailleurs maghrébins – désormais un sujet social – était garantie par l’aspect économique de sa situation, ce qui tenait sous contrôle leur revendications et les formes de lutte et de mobilisation⁴⁷. La politique d’intégration qui s’est engagée à partir de 1997 a voulu éviter toute perspective ethnique ou culturaliste. Le problème, analysé en termes de crise sociale et de ‘quartiers en difficulté’, a été traité à travers une approche commune et territoriale. Dans le cadre de la Politique de la Ville, les gouvernements de gauche comme de droite font se succéder des mesures spécifiques pour le logement, des plans locaux d’insertion et de sécurité et le FAS, une sorte de ‘ministère des immigrés’ pour les politiques sur le terrain⁴⁸. La dialectique de l’immigration ‘choisie’ *vs* immigration ‘subie’ paraît constituer un point de bascule des politiques françaises en matière d’immigration: pourtant, si pendant de très nombreuses décennies la politique d’immigration a oscillé entre «ouverture» et «fermeture» des frontières, d’autre

⁴⁴ MARIE-CLAUDE BLANC-CHALÉARD, *Histoire de l’immigration*, Paris, La Découverte 2001, p. 79.

⁴⁵ Cfr. ERNEST LABROUSSE (dir.), *Aspects de la crise et de la dépression 1846-1851*, Paris, Société d’histoire de la Révolution de 1848, 1956.

⁴⁶ DÉBORAH COHEN, JACQUES GUILHAUMOU, *Crises et révoltes sociales dans l’historiographie de la France contemporaine*, «Actuel Marx», n. 47, 2010/1, pp. 43-53. DOI: 10.3917/amx.047.0043. <<https://www.cairn.info/revue-actuel-marx-2010-1-page-43.htm>> site consulté le 17 mars 2022.

⁴⁷ Cfr. ERNEST LABROUSSE, (dir.), *Aspects de la crise et de la dépression 1846-1851*, cit.

⁴⁸ Cfr. MARIE-CLAUDE BLANC-CHALÉARD, *Histoire de l’immigration*, cit., p. 97.

part, la reconnaissance des droits des travailleurs immigrés montre que la construction politique pendant la nouvelle politique d'immigration de la présidence de Sarkozy en 2007, «est incohérente dans la logique et infondée empiriquement»⁴⁹.

La question du logement des travailleurs «célibataires»

Au début des années 1950, l'immigration algérienne est très présente dans le Paris intra-muros et la proche banlieue, dans les hôtels meublés. Comme le reste de la population ouvrière, les Algériens sont contraints de quitter le centre-ville en raison de la saturation des auberges et des hôtels meublés et sont mieux logés dans les banlieues: à l'époque, tout le monde pensait que ces travailleurs allaient finir par tous rentrer chez eux. Il n'y avait donc aucun intérêt à essayer de les intégrer localement, de créer un lien avec ceux qui n'étaient là que de manière temporaire⁵⁰. Les immigrés s'entassaient dans des baraques et des bidonvilles, qui s'étendent jusqu'aux portes de la capitale, construits pour les travailleurs algériens: le problème n'était pas nouveau. Considérés par la police comme des bastions nationalistes, les bidonvilles sont devenus le point central de la politique du logement. Des mesures spécifiques en faveur du logement des Algériens 'célibataires' sont prises pendant la guerre d'Algérie avec la création de la Sonacotral et de ses filiales LOGIS, afin de valoriser la structure coloniale et ainsi de combattre le nationalisme algérien.

La présence importante et ancienne de la main-d'œuvre étrangère est par conséquent une donnée structurelle dans un certain nombre de branches: c'est la raison pour laquelle les gouvernements successifs n'ont eu de cesse d'alterner des politiques d'immigration accueillantes en période de plein emploi et des politiques restrictives et de contrôle en période de crise. Les accords d'Évian ont eu des conséquences: ils ont empêché aux Algériens qui cherchaient asile en France d'obtenir la nationalité française puisqu'ils en possédaient déjà une. C'est pourquoi leurs demandes de naturalisation ont été difficiles à traiter. Le nombre d'Algériens arrivant en France a été en forte diminution après les accords; la présence algérienne en région parisienne s'est tout

⁴⁹ MOUNA VIPREY, *Immigration choisie, immigration subie: du discours à la réalité*, «La Revue de l'Ires», cit.

⁵⁰ «Chibanis, l'éternel exil des travailleurs maghrébins», <<https://webdoc.france24.com/chibanis-france-travailleurs-immigration-maghreb/>>, le 10 mars 2022.

de même enracinée malgré les mesures prises par les hommes politiques et les démographes spécialisés dans les questions migratoires.

La crise économique, avec la suspension de l’émigration à l’initiative du gouvernement algérien, a semblé être la principale raison de la fermeture de cette immigration de travail en 1974. Ensuite, ces années marquent la disparition des cités de transit, mettant ainsi fin à l’une des formes les plus concrètes de l’exclusion d’une partie de la population algérienne. La stratégie politique qui s’est exprimée aussi à travers l’admission des formes de «ségrégation» dans l’espace, par la circulaire du 23 mars 1973 du Ministre Guichard, visait plusieurs objectifs et détenait des propriétés⁵¹:

L’espace stratégique [a permis] simultanément de repousser vers les périphéries les groupes inquiétants, entre autres les travailleurs – de raréfier autour des centres pour renchérir les volumes disponibles –, d’organiser le centre comme lieu de décision, de richesse, de puissance, d’information – de trouver pour la classe hégémonique des alliés dans les couches moyennes et dans ‘l’élite’ – de planifier spatialement la production et les flux, etc.⁵²

La réalisation spatiale de cette pratique sociale est devenue un espace de rangement, «de “classement” au service d’une “classe”. La stratégie du classement dispose sur le terrain, en les séparant, en interdisant les contacts, en leur substituant les signes du contact (images) les diverses couches et classes sociales autre que l’hégémonique»⁵³. Constatant l’enracinement croissant de la population algérienne, le gouvernement a tenté de remettre en cause le renouvellement des certificats de résidence de 500.000 Algériens en 1978. Le milieu des années 1980 marque la stabilisation de l’immigration algérienne et une normalisation de sa situation administrative par rapport aux années 1970, avec la signature en décembre 1985 d’un avenant aux accords de 1968. Après deux années de fortes tensions entre les deux Etats, la France a renoncé à l’objectif des retours forcés et un accord est signé avec l’Algérie le 18 septembre 1980⁵⁴.

⁵¹ «Relative aux formes d’urbanisation dites ‘Grands ensembles’ et à la lutte contre la ségrégation sociale par l’habitat», sur le site <<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000661400>>, consulté le 15 février 2018.

⁵² HENRI LEFEBVRE, *La production de l’espace*, Paris, Anthropos 2000 (4^e éd.), p. 432.

⁵³ *Ibidem*.

⁵⁴ Comme l’a précisé Benjamin Stora dans son Rapport, «Aujourd’hui, en France, plus de sept millions de résidents sont toujours concernés par l’Algérie, ou plutôt, pour

Le discours juridique: vers la reconnaissance des droits

L'origine du statut de 'chibani' est due à la rédaction des contrats de travail et au versement des cotisations. En raison de leur origine 'non française', les travailleurs immigrés des Trente Glorieuses ont souvent accepté des contrats spéciaux, rompus ou une variété d'emplois sous-payés. Ayant atteint l'âge de la retraite, ils voudraient retourner s'installer dans leur pays d'origine, mais ils ont été 'bloqués' par une loi (L311-7 Code de la Sécurité Sociale; L98-349 11 mai 1998 - art. 41 JORF 12 mai 1998) qui les oblige à résider en France s'ils ne veulent pas perdre leurs droits acquis. Des milliers d'entre eux se sont retrouvés isolés, suspendus entre deux rives, entre 'ici et là-bas', parfois même dans une extrême pauvreté. Arrivés à l'âge de la retraite, certains «chibanis» ont bénéficié de l'ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées). Quelques associations, telles que 'L'Olivier des sages' et une association éponyme ont milité pour leur offrir une vie digne car, souvent, ils ont fait face à un quotidien chargé de précarité et d'isolement. Le versement de l'ASPA (comme de nombreuses prestations sociales) est soumis à l'obligation d'avoir une résidence 'stable et régulière', c'est-à-dire de résider en France au moins six mois par an (décret du 18 mars 2007). Une clause dont beaucoup ignoraient totalement l'existence.

Les conditions de vie des 'vieux chibanis' ont été difficiles: beaucoup d'entre eux ont occupé des emplois non déclarés pendant plusieurs années. Non seulement la durée des séjours en France s'est de plus en plus allongée au cours du temps et s'est accomplie de manière presque continue (nombreux sont les émigrés qui, en l'intervalle d'une vingtaine d'années, ne sont revenus au village qu'une ou deux fois et seulement pour la durée de leurs congés annuels), mais «c'est aussi la condition même d'émigré qui tend à devenir permanente et le statut de l'émigré qui, de la sorte, se stabilise»⁵⁵. Immigrés en France, ils ont par conséquent disparu dans leur pays d'origine, ce qui a conduit à les qualifier d'«invisibles», d'«oubliés», d'«absents». Pour le sociologue Abdelmalek Sayad, ce qui a manqué à «tous ces anciens de France, c'est de pouvoir partir quand ils en ont envie, si le chemin était ouvert;

être totalement exact, par la mémoire de l'Algérie»: B. Stora, *Les questions mémorielles portant sur la colonisation*, 2021, <<https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/09/0586b6b0ef1c2fc2540589c6d56a1ae63a65d97c.pdf>>, p. 7.

⁵⁵ ABDELMALEK SAYAD, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999, p. 54.

partir comme ça..., de temps en temps, en touristes, pour un mois, deux mois»⁵⁶. N’ayant pas toujours la nationalité française, vivant loin de leurs familles restées au pays, les faibles revenus de leurs pensions très modestes, en raison de leurs carrières irrégulières, ont contraint nombre d’entre eux à rester dans les foyers des travailleurs migrants de l’ancienne SONACOTRA qui les avaient accueillis à leur arrivée, parfois cinquante ans plus tôt. Ces travailleurs ‘irréguliers’ ont représenté la majorité de la masse prolétaire de l’après-Seconde Guerre mondiale en France: analphabètes pour la plupart, les perspectives demeureraient en ces temps-là difficiles.

Instituant le droit au logement opposable (DALO) et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale, une loi adoptée dans le cadre de la loi DALO visait à protéger le «statut des anciens migrants» ainsi que l’aide à la réinsertion des vieux travailleurs étrangers dans leur pays d’origine. Soutenue par Jean-Louis Borloo, alors ministre de l’Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, elle prévoyait une allocation de réinsertion familiale et sociale. Mais cette loi n’est jamais entrée en vigueur car les décrets d’application, deux sur le niveau des ressources et un sur la maladie, n’ont jamais été publiés. En marge de la loi DALO, Borloo a obtenu en 2007 un vote unanime des deux chambres permettant aux «chibanis âgés» de bénéficier des prestations de logement, de santé et d’assurance vieillesse, quel que soit leur lieu de résidence, notamment dans leur pays d’origine au cas où ils auraient souhaité y retourner à la fin de leur vie: l’article 58 entendait permettre aux vieux migrants étrangers, essentiellement maghrébins, bénéficiaires d’une aide au logement, de percevoir ces aides quel que soit l’endroit où ils résident, mais les décrets d’application n’ont pas été publiés. Une lutte pour la reconnaissance des droits des ‘immigrés retraités’ s’est organisée à travers, par exemple, la mise en place d’un Collectif ‘Justice & Dignité’ très actif pour les ‘chibanis’ et les ‘chibanias’ en 2009-2011 ou de nombreuses associations visant à leur apporter une aide, notamment dans les démarches administratives, puis vers une lutte militante pour le rétablissement de droits à la retraite plus équilibrés par rapport aux autres travailleurs. Après 2014, à la suite du documentaire de Rachid Oujdir, «Perdus entre deux rives, les Chibanis oubliés», la question ‘Chibanis’ a retrouvé son espace de diffusion dans la place publique et dans plusieurs médias. Cela avait commencé avec un rapport du Haut Conseil à l’intégration

⁵⁶ Ivi, p. 37.

le 17 mars 2004, au sein de Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, qui avait proclamé les chibanis «grands oubliés de l'intégration»⁵⁷. Les conclusions de ce rapport ont établi l'assouplissement de l'obligation de résidence continue, passant de neuf mois continus à six mois discontinus, par an, sur le territoire national français, la suppression de la perte des Aides personnelles au logement (APL au sens large) en cas d'occupation de logement inférieure à quatre mois, l'assouplissement des réductions de droits à la protection sociale en cas de retour au pays par les droits accordés par la carte de séjour «retraité»⁵⁸ – mais peu d'entre elles sont reprises dans la loi de 2007 pour l'aide à la réinsertion des vieux travailleurs maghrébins, portée par Jean-Louis Borloo.

Les chibanis ont fait l'objet de démarches étatiques: après six mois d'investigations et plusieurs déplacements effectués, une 'Mission d'enquête sur les immigrés âgés des pays tiers, mission d'information parlementaire créée par l'Assemblée nationale le 16 janvier 2013', a eu lieu à l'initiative du président de l'Assemblée nationale, le socialiste Claude Bartolone; la présidence en a été confiée au député UMP Denis Jacquat et son rapporteur a été le socialiste Alexis Bachelay, élu des Hauts-de-Seine. Le rapport publié contenait 82 propositions en faveur des migrants âgés, selon la dénonciation des difficultés repérées concernant ces travailleurs et la prise en charge de leurs «conditions sociales», du «mal-logement», des mesures pour «réorienter les politiques publiques» et pour faire bénéficier pleinement les immigrés des droits sociaux ouverts aux personnes âgées» et des programmes Santé «destinés aux personnes âgées à faibles revenus, majoritairement d'anciens ouvriers de la métallurgie venus du Maghreb»⁵⁹: cela a positionné les composants de cette mission dans un espace de reconnaissance du rôle des travailleurs à l'intérieur de la société française. Ce rapport a recensé 229.000 chibanis de plus de 65 ans résidant en France en 2013, d'origine maghrébine, en majorité, mais également des ressortissants des pays de l'Afrique subsaharienne – Sénégal et Mali principalement – et une minorité d'asiatiques. Réunissant les deux chambres, le projet de loi proposé – reconnaissant l'apport fondamen-

⁵⁷ AFP, «Les chibanis», <www.ldh-toulon.net>, *Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen*, 17 mars 2004, consulté le 28 mai 2021.

⁵⁸ Il s'agit d'un titre de séjour qui permet à un ressortissant étranger de rester sur le territoire français à certaines conditions.

⁵⁹ AFP, «Les chibanis», [...], cit., p. 174.

tal du sociologue Abdelmalek Sayad, «qui a su rendre visibles ces immigrés ‘invisibles’»⁶⁰ –, traite de la situation des immigrants arrivés après la Seconde Guerre mondiale: ayant souffert d’un «statut d’«oubliés’», comme le Président le précise dans la Préface, les «personnes immigrés et âgées ont fait l’objet de mesures étatiques pour rétablir leurs droits»⁶¹. Le rapporteur Alexis Bachelay utilise le mot «chibani» pour mettre en lumière des distinctions importantes:

Si la mission s’est intéressée à la figure emblématique du chibani, terme de l’arabe dialectal si souvent employé pour désigner ces «anciens», ces «cheveux blancs», hommes venus d’Afrique du Nord, qui vivent, isolés, en foyer, elle s’est attachée à embrasser l’ensemble de la population immigrée âgée, au-delà de ce seul vocable. En effet, ce dernier ne suffit à pas dire la complexité des situations auxquelles les immigrés âgés sont confrontés. Il suffit, pour s’en convaincre, de se souvenir que les femmes, qui résident majoritairement dans l’habitat diffus, représentent aujourd’hui plus de 40% des immigrés des pays tiers de plus de soixante-cinq ans, quand les résidents de foyers de travailleurs migrants n’en représentent qu’environ 10%⁶².

Ces précisions contribuent à ne pas rapprocher l’usage du mot ‘chibani’ à celui de la formule en tant que référent social, sauf dans un sens euphémique, étant trop réductif comme le reconnaît Bachelay (il «ne suffit à pas dire la complexité des situations auxquelles les immigrés âgés sont confrontés») et n’étant pas redevable d’un signifiant stable, surtout «à cause d’une politique linguistique qui exige de traduire tout terme et d’en éviter l’utilisation dans les documents officiels»⁶³. Dans le contexte discursif du rapport il y a des dénominations qui ne sont pas seulement référées aux paradigmes sémantiques de l’individu, de l’immigration, de l’âge, du travail, mais aussi au discours renvoyant à la condition instable de ces hommes reclassifiés selon leur identité nationale: cela a renoué avec l’implicite qui les reclassifie par le renvoi sous-tendu à la clandestinité, faute de la nationalité française et en fonction de leur résidence souvent précaire. On vise à définir des solutions pour intégrer les ‘immigrés âgés’, les ‘immigrés vieillissants’, les ‘travailleurs migrants/immigrés’, les ‘person-

⁶⁰ Ivi, p. 20.

⁶¹ Ivi, p. 7.

⁶² Ivi, pp. 12-13.

⁶³ RACHELE RAUS, *Fesp. Le français pour les étudiants de sciences politiques*, Casoria (Na), Simone, 2021, p. 141.

nes âgées en général', les 'personnes immigrées et âgées', les 'anciens', 'les plus âgés', les 'ouvriers immigrés', les 'retraités immigrés'. Ils sont aussi reclassifiés comme 'les hommes du béton'⁶⁴, ayant occupé des postes dans le secteur du BTP, soumis aux aléas économiques et percevant souvent de faibles pensions de retraite et les 'hommes du fer' – ayant travaillé dans l'industrie automobile. Il aborde surtout la question de l'intégration de ces hommes; les reclassifications des 'étrangers âgés', des 'immigrés âgés résidents', tout en ne faisant pas l'unanimité, constituent un passage obligé à l'intérieur d'un discours qui renvoie au positionnement de droite lié à la lutte contre la clandestinité: la mission affirme, au contraire, que ces travailleurs ont «les mêmes droits économiques et sociaux que les Français», en marquant un positionnement de gauche. Le rapport de cette mission a voulu prendre les distances de la reclassification d'un groupe nommé et prédéfini, d'une catégorie déjà chargée dans l'imaginaire de certains d'un réseau complexe de représentations sociales, se prêtant facilement à des interprétations négatives et péjoratives. La notion de référent social «exprime le fait que dans un certain état des rapports de forces sociaux, des formules surgissent dans le langage par rapport auxquelles l'ensemble des locuteurs sont contraints de prendre position, de les définir, de les combattre ou de les approuver, mais en tout état de cause, de les faire circuler d'une manière ou d'une autre»⁶⁵. Ce rapport parlementaire, remis le 2 juillet 2013, est consacré à l'amélioration des problèmes des immigrés âgés, «particulièrement [...] ceux qui, célibataires ou 'célibatairisés'»⁶⁶, vivent en foyer:

Si la figure du chibani isolé vivant en foyer est ainsi devenue emblématique et si elle est en partie le produit des politiques migratoires passées, sa situation se distingue par bien des points de celle de la majorité des immigrés âgés qui ont une famille en France. Ainsi, votre rapporteur souhaite-t-il présenter la situation de l'ensemble des immigrés âgés installés très majoritairement en famille, avant d'examiner celle des résidents vieillissants des foyers de travailleurs migrants.

La mission de l'Assemblée nationale s'est penchée sur les conditions de vie de ces travailleurs, sur leurs conditions d'accès aux droits sociaux, notamment à travers des entretiens avec des associations et institutions, des bailleurs et des acteurs publics et privés. Une circu-

⁶⁴ AFP, «Les chibanis», <<https://www.ldh-toulon.net>>, [...], cit., p. 51.

⁶⁵ Selon EBEL et FIALA; cfr. A. KRIEG-PLANQUE, *La notion de formule*, cit., p. 58.

⁶⁶ AFP, «Les chibanis», sur <www.ldh-toulon.net>, [...], cit., p. 45.

laire a également été publiée pour éviter les contrôles au faciès et les descentes de police dans les foyers, des pratiques fréquemment dénoncées par les associations. Après une enquête scrupuleuse, on a vérifié qu’environ 350.000 ‘immigrés âgés’ de plus de 65 ans vivaient en France dans des conditions de logement problématiques et dans la solitude: Bartolone a estimé que leur situation constituait désormais un problème ‘social’ majeur à résoudre. Le traitement de leurs dossiers avait été difficile, car deux tiers de ces personnes n’avait jamais été scolarisés et un tiers rencontrait des difficultés à communiquer en français⁶⁷, d’où leur méconnaissance de l’environnement socio-économique et administratif dans lequel ils avaient vécu en France. Pour Bartolone, rendre les ‘chibanis’ français faciliterait leur ‘intégration’: une circulaire du ministre de l’Intérieur Manuel Valls, mise en place le 25 juin 2013, avait devancé le rapport. Elle prévoyait que lorsqu’un étranger sollicitant le renouvellement de sa carte de résident était âgé de plus de 60 ans, ou lorsqu’il s’agissait d’un deuxième renouvellement, une carte de résident permanent devait lui être octroyée⁶⁸.

Au début du quinquennat de Nicolas Sarkozy, malgré un discours musclé sur l’immigration, les naturalisations – qui étaient de l’ordre de 100.000 par an – avaient été préservées. Mais après le discours de Grenoble, à l’été 2010, et le choix de l’ex-majorité de s’aligner en partie sur les thèses du Front national, un tour de vis avait été effectué sous forme de consignes internes ou orales. Cependant, M. Valls avait prévu dans sa circulaire, de ne pas revenir sur le rehaussement du niveau de français qu’avait institué son prédécesseur: une revendication ancienne des associations de défense des étrangers avait été par ailleurs en partie satisfaite. Les personnes de plus de 65 ans étaient désormais exemptées de fournir une attestation de l’évaluation de leur maîtrise linguistique. Dans le rapport parlementaire il était donc question d’un accès facilité à la nationalité française, sans pour autant devenir automatique, avec la mise en place d’une carte de résident permanent, dont la délivrance avait été facilitée par la circulaire du 25 juin 2013.

La mission a aussi pris en considération le sort des femmes. Plus de 50% des immigrants âgés sont des femmes, et les députés ont également examiné leur cas. Ces femmes ont souvent rejoint leurs maris

⁶⁷ Ivi, p. 41.

⁶⁸ Cfr. sur le site *Le Monde*, <<https://www.lemonde.fr/archives-du-monde/18-10-2012/>>.

en France sur le tard. Beaucoup d'entre elles parlent mal le français et, au décès de leur conjoint, «elles se retrouvent totalement isolées et sans ressources»⁶⁹. La visée du discours reste la légitimation (réalisation) de la politique gouvernementale⁷⁰: on a voulu mettre en acte une politique efficace, tournée vers l'accomplissement du projet et démarquée du passé. Elle a su concilier l'humanité et le sens de responsabilité, pour sensibiliser la communauté discursive à la vision proposée et aux pratiques souhaitées à l'égard d'un «sujet fondamental»⁷¹. La mission a dû combler un «manque de reconnaissance» à l'égard de l'apport de ces travailleurs «au développement économique et social de la France»⁷², selon une prise en charge sérieuse des problèmes énoncés. Tout cela s'est rendu nécessaire pour réaliser la vision mythique des énonciateurs servant également à renvoyer à leur éthos d'humanité pour régler une dette envers des travailleurs protagonistes de la reconstruction. Cette prise de conscience est passée d'abord par la nécessité de «rendre visibles ceux qui paraissaient invisibles», d'écouter celles et ceux qui ont tant contribué à l'histoire économique et sociale de la France et «auxquels on n'a pas assez donné la parole et qui, dans leur digne réserve, ne sont pas prompts à s'en emparer»⁷³.

Par l'assertion: «Ce devoir de reconnaissance, il est de notre responsabilité collective de l'assumer, tout en nous assurant que l'histoire de l'immigration et de ses acteurs, trop peu connue, soit pleinement intégrée à l'histoire nationale»⁷⁴, on a affirmé la valeur communautaire fondamentale, dont l'hyponyme «histoire de l'immigration» introduit la composante mythique de l'hypéronyme «histoire nationale» qui marque la continuité des valeurs républicaines françaises et leur force de cohésion.

*Un changement de paradigme du discours
sur les droits reconnus aux 'chibanis'?*

Les projets de loi de Borloo et de Bartolone reposent sur un socle de valeurs républicaines partagées par tous: la France comme pays

⁶⁹ AFP, «Les chibanis», [...], cit., p. 67.

⁷⁰ Nous ne ferons mentions, dans ce contexte, que de quelques exemples, nous réservant une analyse plus étendue dans un travail successif.

⁷¹ AFP, «Les chibanis», [...], cit., p. 73.

⁷² Id.

⁷³ AFP, «Les chibanis», sur www.ldh-toulon.net, [...], cit., p. 10.

⁷⁴ Id.

d'accueil est un lieu commun, auquel s'ajoute 'l'intégration' à la République. Ces discours posent les référents sociaux de l'«immigré», voire de «la personne née étrangère à l'étranger et résidant en France»⁷⁵ et de l'immigration, modifiant les paradigmes discursifs circulant par l'interdiscours.

Comme le précise le rapporteur, des catégorisations ethniques des travailleurs sont utilisées dans les statistiques de gestion du personnel des entreprises employant des immigrés: «Conformément à une circulaire du 4 janvier 1949, l'enquête trimestrielle établissant la statistique des effectifs de tous les établissements comportant plus de cinquante salariés doit également indiquer le nombre d'étrangers ainsi que de 'Nord-Africains', catégorie remplacée par celle des Algériens après juillet 1962»⁷⁶. Le reclassement des 'chibanis', normalement considérés selon trois axes sémantiques ('immigrés', 'arabes-musulmans', 'âgés'), les identifie ensuite en tant qu'individus, seuls et en fonction de l'âge, ce qui est confirmé aussi par la dénomination «personnes immigrées et âgées». Le fait de rétablir leur place dans un discours humanitaire qui les prend en considération selon leur identité de 'personnes', la reconnaissance de leurs droits sociaux et de leur statut de 'travailleurs' + 'migrants' (garanties de l'État de droit, droit de vivre en famille, égalité des droits et des devoirs...), la visée performative («chercher des solutions et des réponses aux problèmes posés par la situation précaire des chibanis et des chibanies») ⁷⁷ implique un changement du discours politique et social, la vision de nouvelles politiques publiques concernant toutes les actions de développement, en écartant les références à la colonisation. Trouvant sa place dans un discours qui se réfère aux droits, le reclassement implique de nouvelles initiatives concernant toutes les actions de développement qui peuvent contribuer à poser un nouveau mythe de l'immigré: «le rôle de contrôle du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques que la Constitution lui confie aux termes de son article 24»⁷⁸.

Parmi les pistes initialement proposées figuraient, outre l'acquisition automatique de la nationalité française, l'extension des droits aux personnes ayant quitté le territoire national, leur permettant de percevoir leur pension même si elles retournent dans leur pays d'origine,

⁷⁵ Ivi, p. 15.

⁷⁶ Ivi, p. 16.

⁷⁷ Ivi, p. 32.

⁷⁸ Ivi, p. 34.

«les propositions [visaient] rapprocher ces personnes des dispositifs sanitaires et sociaux de droit commun, desquels [ces personnes] sont souvent très éloignées»⁷⁹, l'inscription dans les programmes scolaires du rôle de la main-d'œuvre immigrée dans l'industrialisation de la France après la Seconde Guerre mondiale et la création de lieux de mémoire ou de place pour les musulmans dans les cimetières. Puisque on reconnaît que les «vieux immigrés» ont les mêmes «droits économiques et sociaux que les Français»⁸⁰, on retrouve à la fois le discours économique de la droite et le discours social de la gauche. Le contenu du rapport a posé les référents sociaux des immigrants, de l'immigration et de la situation «*dramatique*» des femmes immigrées vieillissantes: l'association Chibanis 06, dirigée par Mme Zineb Doulfikar, accueillait des femmes veuves, célibataires ou divorcées, principalement originaires du Maroc et d'Algérie, bénéficiant de très faibles pensions de retraite, voire de la seule ASPA.

Cette dénonciation a modifié les paradigmes discursifs établis: en assurant «les conditions d'une meilleure intégration au niveau national»⁸¹, la mission a également eu une «signification symbolique» pour les générations suivantes qui pourront voir comment la République traite leurs parents et grands-parents et combattre, par cela, les stéréotypes négatifs.

C'est aux données mises à point dans ce rapport que le Président de la République, M. François Hollande, se réfère lors de sa Déclaration sur l'immigration en France, tenue à Paris le 15 décembre 2014, à l'occasion de l'inauguration du Musée de l'Histoire de l'Immigration⁸². Dans le cadre d'une déclaration qui confirme la rhétorique des valeurs républicaines communes et la recomposition de l'histoire de la

⁷⁹ Ivi, p. 8.

⁸⁰ Ivi, p. 34.

⁸¹ Ivi, p. 107.

⁸² Consulté sur le site <<https://www.vie-publique.fr/discours/193324-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-li>>, le 20 mars 2018. Cette déclaration a suivi le discours de Benjamin Stora, président du Conseil d'orientation de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée, Musée de l'histoire de l'immigration, prononcé à l'occasion du vernissage de l'exposition permanente Repères, le lundi 15 septembre 2014: pour Stora, il fallait concevoir l'histoire de France de manière nouvelle, «en rupture avec une vision de l'immigration située de manière éternelle en dehors, dans les banlieues de l'histoire, en dehors de l'histoire nationale. Alors qu'elle est précisément une part constitutive de la nation, de l'histoire française». <https://www.histoire-immigration.fr/sites/default/files/musee-numerique/documents/discours_b-stora_15092014.pdf>.

France à travers les moments forts de l’immigration⁸³, en soulignant que «la France est le plus vieux pays d’immigration d’Europe et [que] les Français doivent en être fiers», le Président Hollande parle des «vieux immigrés, ceux que l’on appelle les Chibanis»: il affirme – par la modalité autonymique renvoyant à la non-coïncidence du discours à lui-même – d’un processus de catégorisation répandu dans les médias. Il détermine le mot ‘chibanis’ comme hyponyme des reclassifications hyperonymiques utilisées auparavant. Il s’agit d’un discours visant manifester un «sentiment de proximité» très fort, s’appuyant sur l’effet pathémique et sur la création d’un éthos d’humanité. Si «la France évoquée par le Président François Hollande est une France faite par des hommes et des femmes qui ont contribué à son destin»⁸⁴, c’est une nouvelle mise en narration de la France et de l’immigration «comme contribuant au nouveau récit national et collectif que Hollande fait par son discours»⁸⁵, à travers la reconnaissance de l’apport au sort de la République des immigrés établis sur son territoire. En voulant construire une relation spécifique avec la communauté nationale, définitivement élargie à son intérieur, le Président Hollande a affirmé que l’histoire de l’immigration, c’est l’histoire de la République.

Dénominations et représentations littéraires: la première génération vs la prise de parole de la «deuxième génération»

Comme l’a remarqué le président Bartolone, les travailleurs maghrébins sur le territoire français sont restés longtemps des sujets silencieux. C’est aux portraits et aux enquêtes sur le terrain des sociologues que l’on doit, dans un premier temps, la reconnaissance de leur apport; leur rôle, en tant que ‘pères’, par la prise de parole et “de plume” des écrivaines et des écrivains dénommés de «seconde génération» est parfois devenu un compte-rendu conflictuel. Ce n’est qu’au cours de ces dernières années que les milieux culturels français se sont intéressés à cette catégorie sociale: citons dans ce sens l’ouvrage col-

⁸³ Ainsi que de la situation des immigrés âgés, «révélatrice de la difficulté pour la France de se comprendre comme société d’immigration»: *Rapport d’Information fait en application de l’article 145 du Règlement au nom de la Mission d’Information sur les immigrés âgés*, cit., p. 97.

⁸⁴ RACHELE RAUS, *Fesp. Le français pour les étudiants de sciences politiques*, cit., p. 187.

⁸⁵ Ivi, p. 188.

lectif intitulé *Chibanis: De l'immigré au Chibani*, de 2017, signé par vingt-cinq auteurs, dont Plantu et surtout un hommage sous forme d'essai photographique *Chibanis, la question*, signé par un collectif d'artistes, où l'on définit la question des Chibanis comme un «drame social»⁸⁶. Ces artistes revisitent, ainsi, les contours d'une société pétrie d'une politique migratoire.

Chibanis est aussi le titre d'un autre récit-document. Les photos des arrière-grands-pères posant «immobiles, figés, solennels et cependant presque étonnés de l'importance qu'ils avaient dans le regard de l'autre»⁸⁷ accompagnent le récit touchant «des dépossédés de leur histoire»⁸⁸: les auteurs ont donné la parole à ceux qui ne l'ont jamais eue. C'est un ouvrage tissé sur une chorale de témoignages qui n'ont fait qu'une seule voix, à la première personne, selon un marquage linguistique de nature orale: une quinzaine de retraités immigrés du bâtiment, originaires d'Algérie (pour la plupart de la région de Constantine) et résidant à Clermont-Ferrand, «un pays d'or et d'argent», dans un foyer du centre-ville, ont livré avec simplicité leurs mémoires en offrant l'aveu de leurs trajectoires individuelles: il s'agit de portraits «de l'immigré vacant, figure culminante de la différence réprouvée, d'une double déviance par rapport à la société d'accueil et à la société d'origine»⁸⁹. Leur quotidien est décrit de manière crue et douloureuse: ils ont mené une vie effacée, absents à leur famille comme à eux-mêmes. Ils ont raconté leurs misères vécues («La misère est toujours là. Même vieux c'est la misère. Toujours tout seul avec pas d'argent»)⁹⁰ où la mémoire de l'un s'est mélangée aux souvenirs de l'autre immigré, soumis aux mêmes conditions de travail et d'hébergement: «nous n'étions pas des aventuriers, on n'a jamais travaillé pour notre 'ventre'. Ce qu'on faisait, on le faisait pour toute la famille. C'est maintenant que je me dis parfois à quel point celle-ci a été gourmande»⁹¹.

Le personnage du roman d'Ahmed Dich, *Chibani*⁹², s'identifie immédiatement par l'appellation générique du titre, qui retrace le pa-

⁸⁶ MAGDI CHERFI, NASSER DJEMAÏ, MONCEF LABIDI, RACHID OUJDI, TRAMOR QUEMENEUR, LOUIS SCALVIS, *Chibanis, la question*, photographies de Luc Jennepin, Vauvert, Au diable Vauvert, 2016.

⁸⁷ PHILIPPE BOHELAY et OLIVIER DAUBARD, *Chibanis*, cit., p. 56.

⁸⁸ Id.

⁸⁹ Ivi, p. 6.

⁹⁰ Ivi, p. 51.

⁹¹ Ivi, p. 24.

⁹² AHMED DICH, *Chibani*, Paris, Ed. Anne Carrière, 2012.

radigme sémiologique, mais aussi historique, d’une génération. Par extension, c’est un titre éponyme faisant référence à un personnage qui catégorise l’œuvre par l’appellation de son rôle: l’ouvrage, cependant, veut dépasser ce cadrage et tend à privilégier une perspective narratologique dissimulant, sous l’apparence d’un discours continu, des arguments extratextuels à mettre en lumière, en annulant le silence qui les a enveloppés.

Dans ce cas, il ne s’agit pas d’un roman dédié à un ‘chibani’: la figure d’une de ces personnes âgées, dont la dénomination se réfère à une catégorie générique, permet plutôt au narrateur une réflexion à deux voix, celle de Malick et celle de Chibani, sur les conditions et les souffrances dérivées de l’immigration, avec la dualité culturelle et les deux rôles de l’immigrant: l’ancienne génération et la nouvelle se heurtent à l’histoire qu’elles ont vécue et aux pertes subies par l’émigration et par le manque d’intégration. Ce sont des voix actives, qui interrogent et revendiquent la place du citoyen dans la société française: la ‘deuxième génération’ reconnaît aux pères un «avantage moral»⁹³.

Pourtant, les structures qui dirigent le récit, et les événements de la vie de l’énonciateur et du co-énonciateur, sont également associés au ‘corps’ qui va tracer plusieurs parcours sémiotisés selon le paradigme de la souffrance révélée par le chibani, dans une sorte de défi expérientiel lancé à l’encontre de la génération des jeunes («Les gens de ta génération ne peuvent pas toujours deviner tout ce que l’on endure pour trouver sa place dans la société. Les mentalités ont beaucoup changé depuis l’indépendance»)⁹⁴. Les douleurs et les humiliations sont égrenées de manière assertive:

Chibani a vécu sa frustration comme une contrainte inhérente à la vie de toute personne déracinée, et s’est efforcé de la cacher sous un fatalisme bon enfant. Il a accepté son sort, car il n’attendait rien d’autre que le châtement d’Allah! Il s’était barricadé dans son esprit communautaire, qui le maintenait dans le rejet de l’autre⁹⁵.

Malick relève le sacrifice d’une génération de manière superficiale: «Après tout, c’était lui qui avait choisi de venir vivre dans cet Occident décadent»⁹⁶.

⁹³ Ivi, p. 101.

⁹⁴ Ivi, p. 145.

⁹⁵ Ivi, p. 81.

⁹⁶ Ivi, p. 105.

Dans ce roman, et dans d'autres romans de cette mouvance, le texte peut être considéré comme un type particulier de 'corps', mobile mais 'fermé', pourtant à la fois un système de classification et un objet gouverné. Il incarne l' 'état' symbolique de l' *humiliation*, du *déracinement*, de la *déchirure*⁹⁷, représentant le destin des personnages ainsi que leur aventure spirituelle et humaine («J'ai deviné le poids de la solitude chez cet homme, qui avait un besoin urgent de communication») ⁹⁸. Il s'agit d'un état 'existentiel' fort et productif, et pour cela au-delà du temps, dépourvu de tout individualisme stérile, affirmé par Chibani comme «un ensemble d'évidences» ⁹⁹.

Le face-à-face entre la personne âgée et le jeune est confronté à une crise déclinée au quotidien en termes d' *exclusion*, d' *humiliation*, de *rejet*, de *tensions sociales* et *historiques*, mais c'est aussi une confrontation qui a une valeur compensatoire pour Chibani et une admission d' 'insuffisance' de la part de Malick: «Chibani appartenait à une génération d'hommes pour qui l'existence se résumait souvent à l'abnégation et au sacrifice. Ma conception de la vie était diamétralement opposée à la sienne, mais je ne sous-estimais pas sa clairvoyance, malgré ses jugements radicaux» ¹⁰⁰. En d'autres termes, c'est la 'directionnalité' du sujet (donnée par les regards, les mouvements, l'individuation des figures) qui fonde la dimensionnalité de la 'mise en cadre' de l'espace existentiel ¹⁰¹.

Selon Manar Hammad ¹⁰² différents 'états' (sujets réunis ou séparés par des segments spatiaux) et transformations (séparations et unions progressives) se succèdent, conférant au mouvement une nature narrative intrinsèque. Les chibanis, pourtant, se caractérisent pour leur invariabilité solide, due à la fidélité à eux-mêmes, à leur histoire, à leur famille. On comprend ainsi pourquoi l'idée de 'mouvement', qui est intimement liée à l'idée de changement, de transformation, ne

⁹⁷ *Littératures et déchirures*, sous la dir. de Clément Dili Paläi et Doua Pare, avec une préf. de Romuald Fonkoua, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 1.

⁹⁸ AHMED DICH, *Chibani*, cit., p. 41.

⁹⁹ VINCENT BÉJÀ, «L'impasse existentielle. Eléments pour une transition paradigmatique», *Gestalt*, 2003/1 (n° 24), pp. 45-69. DOI: 10.3917/gest.024.0045. <<https://www.cairn.info/revue-gestalt-2003-1-page-45.htm>>.

¹⁰⁰ AHMED DICH, *Chibani*, cit., p. 28.

¹⁰¹ DENIS BERTRAND, *L'espace et le sens. Germinal d'Émile Zola*, Paris, Hades-Benjamins, 1985, p. 165.

¹⁰² MANAR HAMMAD, *La sémiotisation de l'espace. Esquisse d'une manière de faire*, consulté sur le site, <<https://doi.org/10.25965/as.2807>>, le 15 mai 2022.

leur appartient pas: tout mouvement implique une succession temporelle au sein de laquelle se produisent des événements, ne serait-ce que des changements de position, impliquant non seulement un sujet qui se déplace, mais aussi un observateur qui le cadre. Ce point de vue fait référence non seulement aux changements de lieu concrets et réels, mais aussi aux paysages perceptuels dans lesquels les personnages sont placés ou se déplacent et ces lieux peuvent être révélés par leur physicalité, leurs gestes, leurs mouvements. Dans ce cas, la narration combine le point de vue du mouvement spatial avec celui de la temporalité et de l'affectivité: «Pensez-vous que nous nous lavons les mains du sort de nos enfants? Nous sommes venus dans ce pays avant tout pour vous offrir un meilleur avenir. C'est cette ambition qui nous a permis de continuer»¹⁰³. Les témoins interrogés par Ahsène Zehraoui l'avaient expliqué: «Je voulais que mes enfants aillent à l'école en France pour avoir un bon métier», ou encore: «Il n'était pas question que mes garçons vivent comme moi sans savoir ni lire ni écrire»¹⁰⁴. La venue de la famille correspondait à un véritable projet de promotion sociale: la plupart des familles insistaient sur l'instruction qu'elles voulaient donner à leurs enfants. Le point de vue de la deuxième génération découle néanmoins d'un traumatisme identitaire («– Nous avons du mal à nous comprendre, car vous ne savez pas à quel point nous, qui sommes nés en France, sommes confrontés à des contradictions permanentes»): mais dès que le traumatisme devient une écriture, le 'moi' émerge. En fait, les deux identités en crise se justifient mutuellement: «À ses yeux, j'appartenais à une génération d'enfants gâtés à qui tout était dû: des insoucians qui ne vivaient que par *carpe diem*»¹⁰⁵.

Dans son essence, *Chibani* se base sur une suite de déclarations négatives qui projettent les sujets dans une situation concrète de prise de conscience des faillites: «Je me demande ce que vous faites encore dans ce pays», «un profond malentendu [...] existait entre nos générations. Nos aînés n'auraient jamais été pleinement intégrés dans la société française. Alors que pour nous, hélas, c'était la société elle-même qui ne voulait toujours pas nous ouvrir les bras»¹⁰⁶. *Chibani* raconte l'injustice d'un état identitaire et social indéterminé réservé aux

¹⁰³ AHMED DICH, *Chibani*, cit., p. 101.

¹⁰⁴ AHSÈNE ZEHRAOUI, *Les travailleurs algériens en France*, cit., p. 82.

¹⁰⁵ AHMED DICH, *Chibani*, cit., p. 57.

¹⁰⁶ Ivi, p. 100.

travailleurs, qui n'a pas trouvé de classification définie au sein de l'institution. Ces pères, comme le reconnaît Malick, se sont tout de même imposés pour leur dignité, leur sacrifice, leur intransigeance, même aussi par rapport aux catégorisations assumées par leurs descendants: «Toi, tu es aveugle et sourd. En tout cas, j'aurais refusé d'être appelé un beur. Soit vous êtes arabe, soit vous êtes français»¹⁰⁷.

Pourtant, la 'deuxième génération' stigmatise le comportement de la génération des 'pères' auxquels on a du mal à reconnaître les grands sacrifices: «Il a évoqué ses vieux souvenirs. C'était toujours la même musique: les hommes de sa génération exigeaient de leur progéniture un devoir d'exemplarité et un esprit de sacrifice à la hauteur de leurs propres attentes»¹⁰⁸. La 'Marche pour l'égalité et contre le racisme'¹⁰⁹, surnommée 'marche des Beurs' par les médias, au-delà de toutes les implications idéologiques qu'elle a impliquées, a été une marche antiraciste qui s'est déroulée du 15 octobre au 3 décembre 1983. Il s'agit de la première manifestation nationale de ce genre en France qui a porté au grand jour une nouvelle génération de jeunes français réclamant ouvertement ses droits («Ils [les Français] nous demandent de venir, ils ont besoin des bras de nos pères, de nos jeunes, et bientôt nous restons seuls. C'est contraire au bon sens, mais nous nous taisons»)¹¹⁰: trente ans après, «la nécessité de lutter pour la transmission de la mémoire et pour l'autonomie des récits sur ce passé est encore vif»¹¹¹.

La Marche a mis en évidence chez ce mouvement une attitude fortement déterminée: «cette 'deuxième génération' éduquée, qui refuse de subir le même sort que la 'première génération' des parents et réclame une plus grande visibilité dans la société française»¹¹², a voulu avoir son histoire propre, prendre ses distances vis-à-vis des stigmatisations circulant dans la communauté discursive. En effet, la Marche a symbolisé à la fois l'immense soif d'égalité et l'apparition des en-

¹⁰⁷ Ivi, p. 83.

¹⁰⁸ Ivi, p. 94.

¹⁰⁹ Cfr. ADIL JAZOULI, *L'action collective des jeunes maghrébins de France*, Paris, CIEMI/L'Harmattan, 1986.

¹¹⁰ MEHDI CHAREF, *Rue des Pâquerettes*, Marseille, Hors d'atteinte, 2019, pp. 39-40.

¹¹¹ H. ABDALLAH MOGNISS, *La Marche pour l'égalité et contre le racisme n'est pas assez entrée dans l'histoire*, «Vacarme», n. 67, 2014/2, pp. 174-189. DOI: 10.3917/vaca.067.0174. <<https://www.cairn.info/revue-vacarme-2014-2-page-174.htm>>.

¹¹² NAJIB REDOUANE, «Qu'en est-il des écrits des enfants d'immigrés maghrébins en France?» dans *Où en est la littérature «beur»? sous la dir. de Najib Redouane*, Paris, L'Harmattan 2012, pp. 13-53.

fants d’immigrés maghrébins dans l’espace public français. Pour la première fois dans l’histoire de France, cette catégorie de la population a été l’objet d’un discours médiatique et politique positif: elle a constitué un événement au sens de «rupture d’intelligibilité» et «même si la marche n’est pas un type d’action nouveau, elle [a marqué] une rupture dans l’histoire des mouvements sociaux en raison de la qualité de ses acteurs (enfants d’immigrés) et de son enjeu social et politique (la question des banlieues et du racisme)»¹¹³.

Le sens produit par les catégories immigrées est dérivé de la ‘différence’ sociale et humaine, qui se définit comme une forme de discontinuité, de séparation qui émerge, avec autoritarisme, de ce qui est ‘autre’. Une zone indifférenciée n’a pas d’identité propre, c’est une pure extension, continue et vide de sens; elle a besoin d’être façonnée, segmentée, pour qu’un espace conceptuel soit créé: «L’appellation ‘beur’ qui collait à la peau des écrivains ‘issus de l’immigration maghrébine’ dans les années 1980 et 1990 s’est vue transformée en ‘littérature du bitume’, ‘des cités’, ou encore ‘de banlieue’»¹¹⁴. Les identités liées à l’immigration ont changé, ainsi que les paradigmes qui les incarnaient; le marqueur socio-culturel géographique des années 1980 et 1990 se voit remplacé par un marqueur socio-culturel géographique pour catégoriser ce que les médias appellent la ‘Nouvelle Vague du bitume’»¹¹⁵. Les frontières sémantiques de ces catégories sont des espaces de tension, où les relations peuvent facilement changer de signe, où les conflits peuvent se résoudre en contrats et vice versa. C’est pourquoi, dans les catégories et dans les lieux qui les accueillent, il est très souvent nécessaire d’établir un contrôle, de rendre manifeste l’exercice d’un ‘pouvoir’, parfois lié au ‘savoir’: «Les écrivains du collectif ‘Qui fait la France?’ privilégient dans leur manifeste, et dans leur roman, une autre idée de la France et de sa littérature. [...] Symboles du métissage culturel de la France, ces écrivains se donnent la tâche de créer: ‘Une littérature du réel, sociale et revendicative, militant pour [...] tous ceux qui n’ont pas voix au chapitre de ce pays’»¹¹⁶.

¹¹³ ABDELLALI HAJJAT, «61. La Marche pour l’égalité et contre le racisme», dans Michel Pigenet éd., *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*. Paris, La Découverte, 2014, pp. 671-680. DOI: 10.3917/dec.pigen.2014.01.0671. <<https://www.cairn.info/--9782707169853-page-671.htm>>.

¹¹⁴ MIREILLE LE BRETON, «Mohamed Razane ou la mort de la littérature ‘Beur’», dans *Où en est la littérature ‘beur’?*, cit., pp. 251-267: 251.

¹¹⁵ *Ibidem*.

¹¹⁶ *Ivi*, p. 252.

Également, le personnage narrateur dans *Chibani* raconte sa propre histoire afin de recomposer l'individu et la communauté dans différentes petites histoires. Cela marque un changement fondamental dans les statuts: d'objets de discours, ils sont passés comme sujets¹¹⁷. Les sujets – tant ceux de la première que ceux de la deuxième génération – ont quitté leur ghetto pour commencer le dépassement, non pas en termes d'identité au sens strict, mais en termes d'auto-construction d'une identité qui devient quelque chose de nouveau avec l'ancien. Le sens est produit dans la différence qui émerge comme une forme de discontinuité, de séparation de ce qui est 'autre'. Dans ce processus, on ne s'enferme pas dans les identités: il s'agit de s'ouvrir aux identités présentes et, surtout, d'échapper à la tension identitaire et aliénante dont le sentiment de honte, présent dans presque tous ces romans, est le premier symptôme. L'intégration s'est heurtée à de nombreuses limites, ainsi qu'à la mise à l'écart des immigrés au moment de leur arrivée en France. Ce qui intéresse ce n'est pas la matérialité dont sont faites les frontières (c'est-à-dire le niveau de surface de la manifestation), mais plutôt le rôle et la fonction qu'elles remplissent. Assimiler le mur, la barrière, les logements indignes ou placer ces gens en marge du reste de la société, dans 'des espaces de silence' c'est considérer ces personnes non pas comme des acteurs, mais comme des actants, renfermés dans l'indiscible: il y a un déjà-là du discours, «c'est-à-dire que ce qui est énonçable (le dicible) est un déjà-là, extérieur au sujet énonciateur»¹¹⁸.

C'est Driss Chaïbi avec son roman *Les Boucs* de 1955, qui a décrit les travailleurs de première génération comme des protagonistes collectifs: la mise en scène littéraire est d'abord prise de conscience, ensuite dénonciation. La fonction des travailleurs immigrés, comme le souligne l'écrivain, est avant tout économique: leur traitement indigne dénonce leur condition et le lien discursif se fait entre les étrangers (avant les accords d'Evian) et la présence d'un réductionnisme, voire d'un mythe de l'étranger dangereux ou violent, à maîtriser. En défiant la stabilité d'un système institutionnalisé, Chaïbi affirme des discriminations fixes et paradigmatiques sous forme d'évaluations, mais

¹¹⁷ HABIBA SEBKHI, «Une littérature 'naturelle': le cas de la littérature 'beur'», consulté sur le site <<http://www.limag.com/Textes/Iti27/Sebkhi.htm>>, le 10 mai 2012.

¹¹⁸ ENI PUCCINELLI ORLANDI, *Les formes du silence*, cit., p. 71; cfr. surtout MICHEL PÊCHEUX, «Analyse du discours: langue et idéologies», *Langages*, 37, Paris, Didier-Larousse, 1975.

aussi – c'est la dimension syntagmatique et 'praxéologique' du roman – comme un ensemble de 'vues sensibles'. La catégorisation des travailleurs en tant que des 'Boucs', des chèvres, fait référence à leur condition: la vue d' 'en bas' est le point de vue de celui qui a l'échine courbée, qui est aussi celui du travail, de l'humiliation, de l'animal. Le discours se focalise alors sur leurs identités collectives dans l'anonymat de misère, de rancune et de galère: «La vie les avait rendus prisonniers de la rancune et égaux dans la misère. Une fois, ils avaient un nom, un reçu de carte d'identité, une carte de chômage – une personnalité, une contingence, un semblant d'espoir. Maintenant, ils étaient les chèvres. Pas une prison, pas un asile, pas une Croix-Rouge n'en voulait»¹¹⁹.

Le sujet s'est fait 'état' qui est devenu 'lieu' de relégation. La vision partielle, du bas, est celle des personnes par terre: chaque sujet est modelé en fonction d'un 'non-savoir' sur ce qui se passe et sur ce qui va arriver de sa vie en tant que travailleur: «Ils étaient vingt-deux. [...] Ils semblaient être faits pour attendre; leur vie, leur destin, leur substance même était une suite d'attentes, ils le comprenaient parfaitement, ils ne s'étaient jamais révoltés contre elle, ils n'avaient même pas eu une idée de révolte»¹²⁰. Tous les comportements des personnages, par le commentaire de l'énonciateur littéraire, mettent en jeu le corps comme 'moyen de significations': c'est le lieu privilégié de 'polarisation', de regroupement et de concentration des systèmes normatifs, des normes juridiques, biologiques, morales, esthétiques, sociales.

L'intrigue de *Boucs* vise à marquer une rupture. Les thèmes, l'introduction dans la fiction du métalangage de la souffrance collective sont délégués à des évaluateurs pluriels: le narrateur et les personnages. De cette façon, en rendant possible la 'projection' du lecteur dans les 'lieux-états' révélés, la compétence idéologique est 'perturbée' ainsi que la hiérarchie des systèmes de valeurs. On passe ainsi d'une esthétique de l'intensité, de la concentration, de la focalisation idéologique sur un point unique, les «boucs», à une esthétique décentrée, à l'écriture dialogique caractéristique d'une vue littéraire: par cela, on met en acte un certain soupçon idéologique qui va dénoncer la hiérarchie établie, pour la démonter. La relation entre sujets individuels ou collectifs est médiatisée par des normes, des morales, l'urgence de présenter une situation, des théories et systèmes politiques, des contrats d'échange.

¹¹⁹ DRISS CHRAÏBI, *Les Boucs*, Paris, Gallimard, 1955, pp. 26-27.

¹²⁰ Ivi, p. 29.

C'est en particulier par la reclassification des travailleurs maghrébins que les écrivains attribuent à ce référent historique leur propre point de vue, comme dans *Les A.N.I. du Tassili* d'Akli Tadjer: le protagoniste Omar, de manière ironique se catégorise comme l'ANI (Arabe non identifié) de La Garenne-Colombes, embarqué à Alger sur le car-ferry Tassili, direction le port de Marseille. Par la reclassification de ces étrangers ('un nouveau peuple') circulant sur le territoire français, il fait le lien entre une immigration encore mal connue et la gestion mal gérée de ses flux: «Ainsi, un nouveau peuple est apparu sur terre dans les années 1950-1980 de notre ère. Ce peuple porte le nom de son chromosome '500 000 ANI' (500.000 est le nombre de cas détectés et comptabilisés, ANI signifie Arabes non identifiés)»¹²¹.

L'institution a produit un système de règles et de conventions, un espace de 'confinement' qui a rassemblé les individus dans un environnement primitif et anonyme, les amenant à se confondre avec lui, ce qui a entraîné une déchéance physique et un éloignement progressif de la sphère affective. Les contradictions de la société «(entre ceci et cela dans la société, par exemple entre les forces productives et les rapports de production), [sont venues] au jour dans l'espace, au niveau de l'espace, engendrant les contradictions de l'espace»¹²². Les différences sociales se sont maintenues «en marge de l'homogénéisation, soit comme résistances, soit comme extériorités [...]. Le différent c'est d'abord l'exclu': les périphéries, les bidonvilles, les espaces des jeux interdits, ceux de la guerrilla et des guerres»¹²³.

Pour les 'chibanis', la dimension personnelle s'exprime à travers la 'métaphore de l'espace psychique' dans laquelle la dimension spatiale prend la forme d'un environnement primaire, qui leur a enlevé un espace vécu et véritablement 'mentalisé'. La production d'espace s'effectue, depuis longtemps en France, avec intervention de l'État, «qui agit selon les intentions du capital, mais semble n'obéir qu'aux exigences rationnelles de la communication entre les parties de la société, ainsi que d'une croissance conforme aux intérêts de tous les usagers. En fait il se produit un cercle vicieux, mais envahissant et porteur d'intérêts économiques dominants»¹²⁴.

¹²¹ Ivi, p. 77.

¹²² HENRI LEFEBVRE, *La production de l'espace*, cit., p. 414.

¹²³ Ivi, p. 430.

¹²⁴ Ivi, p. 432.

Née dans les années 1980, l’expression d’écrivains nés ou arrivés très tôt en France, s’enracine dans le pays qui avait accueilli leur père ouvrier: «Bien que produite en français, [...] cette littérature semble ne pas (encore?) légitimer l’appellation contrôlée de ‘littérature française’»¹²⁵. Le problème d’une ‘catégorisation’ découle de la notion d’illégitimité à laquelle cette littérature serait confrontée, selon Sebki, intérieurement sensible à deux niveaux: «d’abord au sein de l’institution, de manière externe; elle se manifeste ensuite de manière interne dans le tissu narratif. La ‘raison’ de cette illégitimité dans l’institution française semble s’expliquer par une illégitimité esthétique qui semble être directement liée au ‘caractère autobiographique de témoignage’»¹²⁶, indispensable pour comprendre ‘de l’intérieur’ la déchirure profonde de deux existences intimement liées.

Par ces écrivains, la relation mutuelle et inéluctable entre le plan de l’expression et le plan du contenu découle de la considération de la spatialité comme langage de l’existence: en effet, la ‘corporité’ subit des processus successifs de sémiotisation, se transformant en la limite non seulement matérielle qui marque l’espace de constitution du sujet. Cette relation, cependant, ne doit pas être comprise en termes statiques et fixés une fois pour toutes: les constructions discursives et le positionnement dans les lieux, l’expérience du logement pour immigrés et le traitement des personnes, symbolisent la condition existentielle des travailleurs; le regard des écrivains n’a pas une fonction purement utilitaire de décomposition d’un document de la réalité sous forme de description ‘optique’, mais il devient l’évaluation portant à la fois sur les ‘objets’ regardés et sur la ‘compétence’ acquise par le spectateur du spectacle regardé. La passion est alors souvent la manifestation symptomatique, au moyen d’oppositions axiologiques dans le texte, de l’émergence de cette normativité: «Le discours produit (par la littérature ‘beur’) [...] est une voix active, interpellative et revendicative de la place du citoyen dans la société française»¹²⁷. Charef

¹²⁵ HABIBA SEBKI, *op. cit.*, p. 27.

¹²⁶ Selon Alec G. Hargreaves, la littérature liée à l’immigration en France est «une littérature qui gêne»: en effet, elle est désormais étiquetée comme maghrébine, désormais arabe, désormais européenne, désormais étrangère ‘déterminant ainsi son exclusion du champ littéraire même’ – ce qui amène à l’exclure du champ littéraire même», dans «La littérature issue de l’immigration maghrébine en France: une littérature mineure?», in *Études littéraires maghrébines: littératures des Immigrations*, dir. CHARLES BONN, n° 7, 1996, p. 17.

¹²⁷ H. SEBKI, «Une littérature ‘naturelle’: le cas de la littérature ‘beur’», cit.

l'a bien écrit: les interactions sociales ont eu lieu dans le territoire de relégation de banlieue, un espace qui n'a pas simplement fourni un cadre de vie, mais qui a contribué à la structuration de l'expérience et de l'identité:

Ce sont des cabanes préfabriquées, plantées sur un sol rocheux et poussiéreux. En hiver, c'est la boue qui prend sa place. Des travailleurs latins et nord-africains vivent là, dans cette cité patronale. Ils y vivent comme des animaux, loin de la ville, entre les travaux de l'autoroute, la voie ferrée et le port de Gennevilliers, dans ce camp de travail entouré d'une haute clôture¹²⁸.

Le sens est produit dans la 'différence', qui émerge comme une forme de discontinuité, de séparation de ce qui est 'autre': le logement des travailleurs établit une opposition avec ce qui l'entoure, introduit un décalage en créant un espace hétérogène et discontinu par rapport au reste, pour loger «des animaux», reprenant la catégorisation 'animale' appartenant à Driss Chraïbi. La «clôture» du camp symbolise l'espace de silence qui est un indice «de l'histoire particulière»¹²⁹ de ces sujets dans leur rapport à la prise de parole et face à l'articulation entre les différentes formations discursives.

Des notes du Ministère de l'Intérieur et des articles de presse témoignent du climat de psychose qui régnait en France autour de l'afflux de travailleurs algériens, définis désormais des «immigrés maghrébins». Les Français avaient peur: peur de l'autre venu d'Algérie et comparé à un 'sauvage', à un 'vagabond' ou défini par des termes péjoratifs ('crouillant', 'bicot'), comme le reprend Ahmed Zitouni dans *Aimez-vous Brahim?*, où l'auteur cite toutes les époques migratoires avec leurs populations souffrantes en marche, comme dans une sorte de pèlerinage pénitentiel: «Brahim avait un parcours du combattant. Je le savais. [...] Quand il parlait de l'exil des gueux... du lourd apprentissage du déracinement [...] Il décrivait les citoyens d'aujourd'hui, les émigrants d'hier, les épreuves qu'ils enduraient: toujours dans la douleur et le sang»¹³⁰.

Ces écrivains ont eu le mérite d'inscrire leur histoire, celle de leur famille et de tous les travailleurs émigrés «pour ne pas disparaître,

¹²⁸ MEHDI CHAREF, *Le Thé au harem d'Archi Ahmed*, Paris, Mercure de France, 1983, p. 23.

¹²⁹ ENI PUCCINELLI ORLANDI, *Les formes du silence*, cit., p. 71.

¹³⁰ AHMED ZITOUNI, *Aimez-vous Brahim?*, cit., p. 151.

comme leurs parents sans trace mémorielle écrite»¹³¹. Le narrateur de Zitouni invoque:

Qui dira les Arabes bicots immondes, les Nègres et les autres, figés par la solitude, les yeux écarquillés, dans les charniers de 14-18... les massacres de 39-45... les fronts éclatés sur tous les fronts... et le prix du sang, compté loin des mémoires indiscretes. [...] Et le poids, le poids terrible de l'indifférence tout autour, tout contre! Octobre 61 sur la plus belle ville du monde. Et vos pères, vos frères, votre mémoire debout, jetés dans la Seine. [...] Nous vivons une époque épique, effroyablement amnésique, sans cœur et sans esprit¹³².

Les systèmes normatifs qui ont affecté les travailleurs apparaissent notamment à travers la manifestation des oppositions axiologiques. Mais l'opposition principale et paradoxale est l'identification du *passé* avec le *présent* due à l'absence d'*avenir*: «Vous n'avez plus de passé. Enterré avec le présent et l'horizon sombre de l'avenir. [...] Votre histoire et celle de vos semblables sont enterrées dans les catacombes de la conscience, ce qui reste de la conscience. Effacé [...] Un jour prochain, votre trace et celle de vos ancêtres seront perdues»¹³³. Ce n'est qu'à travers le témoignage des autres que l'écrivain semble pouvoir comprendre pleinement son propre passé et créer «la suture qui masque la blessure, l'écart, entre les deux rives»¹³⁴.

Conclusions

Les travailleurs français de la première génération ont représenté, de manière emblématique, les grands problèmes nationaux français liés à l'immigration. Le mot 'chibanis' a circulé dans des types de discours variés, oraux comme écrits, produits dans des milieux de savoirs spécialisés ou ordinaires. C'est le cas, par exemple, de l'article «848 'chibanis' employés dans les années 1970 [qui] poursuivaient la compagnie ferroviaire nationale française»¹³⁵, rapporté sur le site TV5

¹³¹ HABIBA SEBKHI, *op. cit.*

¹³² AHMED ZITOUNI, *Aimez-vous Brahim?*, cit., p. 75.

¹³³ Ivi, p. 151.

¹³⁴ Cfr. PAOLA MARTINI, *Les littératures maghrébines face à la critique*, dossier coordonné par Guy Dugas, «Studi Francesi», 148, 2006, pp. 198-199. <<http://journals.openedition.org/studifrancesi/30871>>; DOI: <<https://doi.org/10.4000/studifrancesi.30871>>, consulté le 15 octobre 2021.

¹³⁵ Sur le site, <<https://information.tv5monde.com/info/les-chibanis-marocains-gagnent-contre-la-sncf-condamnee-pour-discrimination-217456>>, consulté le 7/7/2022.

Monde, qui reprend un dossier traité en 2018. La cour d'appel de Paris avait donné raison le 31 janvier 2018 à des (ex-)cheminots, principalement marocains, qui avaient accusé la SNCF de les avoir discriminés durant leur carrière et qui demandaient réparation. La SNCF leur avait accordé des dommages et intérêts pour préjudice moral, de carrière, de formation et de retraite.

Dans ce cas spécifique, le signe 'chibanis', utilisé toujours entre guillemets, a besoin de la structure «les 'cheminots' marocains» qui le double dans une sorte de commentaire énonciatif sur un référent encore en train de se faire. La condition nécessaire pour considérer le terme «chibanis» comme une «formule», voire un «signe de base suffisamment connu pour être reconnu du locuteur-interlocuteur»¹³⁶ ne semble pas évoquer un référent stable. Le mot est toujours lié à sa traduction rapportée, «'cheveux blanc' en arabe»¹³⁷, qui n'est pas un véritable «synonyme»¹³⁸ remplaçant l'unité entre guillemets. Ces formes de modalité autonome laissent toutes les significations professionnelles liées à ces travailleurs comme des commentaires toujours implicites, indiquant que le mot seul «n'est pas parfaitement adéquat»¹³⁹ et par lequel «l'énonciateur représente un discours autre à l'intérieur de son propre discours»¹⁴⁰. On entrevoit dans cela une mise à distance du mot même, en rapport à une réalité très chargée et encore en train d'être définie. Le commentaire rapporté dans le même article «On travaillait comme des moutons» nous renvoie au roman de Driss Chraïbi, *Les Boucs* et aux définitions catégorisant le rôle de ces travailleurs et leur traitement pendant les périodes de leur embauche.

De toute façon, l'accès des étrangers de France à l'égalité citoyenne est un débat toujours présent dans le discours sur l'intégration et sur le lien social à l'égard de tous les droits civiques. C'est pour cela que les écrivaines et écrivains français, exposants de la 'deuxième' génération, malgré leur renommée attestée, continuent d'exprimer leur

¹³⁶ A. KRIEG-PLANQUE, cit., p. 97.

¹³⁷ Ou comme les reclassifie selon la modalité autonome dans un autre article «Les chibanis ou comment 'faire entendre la voix de nos vieux invisibles' ou «les déclassés de la SNCF»: dans *Le Monde*, sur le site: <https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2018/04/27/les-chibanis-discrimines-l-emportent-definitivement-face-a-la-sncf_5291683_1653578.html>, consulté le 7/7/2022.

¹³⁸ AHMED ZITOUNI, *Aimez-vous Brahim?*, cit., p. 144. Cfr. DOMINIQUE MAINGUE-NEAU, *Analyser les textes de communication*, Paris, Colin, 2012 (2 éd.), p. 139.

¹³⁹ Id., *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1999, p. 134.

¹⁴⁰ Id., *Analyser les textes de communication*, cit., p. 141.

double désarroi: la nécessité de la légitimation de leur production littéraire et artistique et l’héritage des humiliations endurées par les pères. Mehdi Charef l’explicite en déchiffrant les émotions de son père, mis à la tête de cette épopée épique d’hommes qui a enfin réalisé le ‘mythe de la réussite’ en France: «il était un arabe sale, un mendiant et un gitan avant d’être reconnu comme un travailleur immigré. Pendant de nombreuses années, il a subi les épreuves que tous les pères de famille de notre pays ont connues»¹⁴¹.

Comme l’a souligné Leïla Sebbar dans *Mes Algéries en France*¹⁴², l’importance de réécrire l’histoire à travers les histoires de ces hommes sert pour combler, par l’autobiographie et l’imagination, le vide d’un grand nombre de personnes qui sont restées en silence. Aussi, les écrivains concernés ont différencié les limites et les passages d’un pays à un autre, sans s’inscrire dans le deuil de leurs pères et dans leur statut d’exilés¹⁴³.

¹⁴¹ MEHDI CHAREF, *La Cité de mon père*, Marseille, éd. Marie Hermann, 2021, p. 14.

¹⁴² Cfr. LEÏLA SEBBAR, *Mes Algéries en France. Carnet de voyages*, Marseille, Bleu autour, 2004.

¹⁴³ CARMINELLA BIONDI, *L’écriture du Je dans la langue de l’exil*, dir. I. GRELL-BORGOMANO et J.-M. DEVÉSA, «Studi Francesi», 192, 2020, 706-707.

